



L'insertion pro. au défi du handicap

2 témoignages sur notre dispositif OASIS Handicap

UN ENTRETIEN AVEC CAROLINE KIMANI ET KADIATOU PATRAC (Stagiaires OASIS Handicap)

Qu'est-ce qui vous a amené vers OASIS ?

KP : Des obstacles, liés à mon altération physique et à mon état psychologique, m'ont conduit à une rupture conventionnelle, après 15 ans dans le secteur de la logistique ; et à réfléchir à ma capacité à réintégrer le marché du travail. Un bilan de compétences m'a permis d'élaborer un projet professionnel adapté ; bilan confirmant ma volonté de me former dans le domaine social, en visant le Diplôme d'État d'Assistant de service social (DEASS).

Plusieurs questions se sont posées : comment accéder à cette formation avec seulement un bac Commerce et sans expérience dans le secteur social ? Le DEASS est-il réellement accessible pour moi ? Ai-je vraiment la vocation d'assistante sociale ? Pour répondre à ces interrogations, j'ai décidé de me tourner vers le dispositif OASIS, qui propose une préformation aux métiers du travail social et médico-social.

CK : Après avoir été déclarée inapte à mon précédent poste, j'ai traversé une période de profonde remise en question. Cette inaptitude a créé un sentiment d'incertitude professionnelle.

L'orientation du médecin du travail vers OASIS a marqué un tournant décisif, me redonnant espoir et une vision plus sereine de mon futur. L'un des aspects clés de cette préformation a été la mise en place de stages. Ces immersions m'ont permis de mieux appréhender les réalités professionnelles et d'expérimenter divers secteurs d'activité. Elles ont joué un rôle déterminant. La recherche de structures d'accueil adaptées n'a pas été simple, mais grâce à l'accompagnement proposé, j'ai pu intégrer des structures prêtes à m'accueillir et à m'accompagner dans mon apprentissage.

Que vous a apporté OASIS ?

CK : Un cadre de formation inclusif, par des enseignements pensés pour répondre aux besoins spécifiques, permettant à chacun d'évoluer sans être freiné par des obstacles matériels ou organisationnels. L'accompagnement individualisé a joué un rôle clé. Dès le début, un suivi personnalisé a été mis en place, prenant en compte mes compétences, mes aspirations et les difficultés liées à mon handicap. Cette approche favorise l'autodétermination, à être acteur de mon propre projet professionnel.

Autre aspect essentiel : la solidarité entre les participants. Nous avons partagé nos expériences, nos doutes et nos réussites, créant ainsi une véritable communauté d'entraide qui a renforcé notre

motivation et notre confiance en nous. Même après la formation, ces liens perdurent.

KP : Cette préformation a été une étape déterminante dans mon parcours. Elle comprenait des phases collectives, suivies de phases individuelles et en sous-groupes. J'ai eu l'opportunité de réaliser deux stages d'immersion : expériences déterminantes, me permettant de relier la théorie à la pratique et de construire une base solide pour les trois années d'études nécessaires à l'obtention du DEASS. J'ai toujours su que j'avais une équipe référente handicap au sein de l'IRTS, prête à me soutenir si nécessaire. Soutien particulièrement précieux lors de ma troisième année, lorsque j'ai intégré un Service de solidarité, en tant qu'apprentie.

Et aujourd'hui ?

KP : Après l'obtention de mon DEASS, j'ai intégré un autre Service des solidarités du Conseil départemental. Mon projet professionnel consiste désormais à être titularisée, en bénéficiant des modalités spécifiques du recrutement des travailleurs en situation de handicap dans la fonction publique territoriale.

La prise en charge des adultes en situation de handicap a vraiment évolué, offrant des dispositifs qui permettent d'envisager un parcours professionnel solide, avec un accompagnement attentif de la part des centres de formation et des employeurs.

CK : Grâce à cet accompagnement, j'ai acquis de nombreuses compétences, tant techniques que personnelles. J'ai renforcé mes connaissances dans mon domaine et développé des aptitudes essentielles à toute reconversion. Cette expérience m'a permis de redéfinir mon projet et de prendre conscience que **le handicap n'est pas un frein à l'épanouissement professionnel**. C'est avec cette nouvelle perspective que j'ai intégré la formation CAFERUIS, me préparant à des responsabilités de cadre dans le secteur médico-social. Et ce dispositif ne se limite pas à la formation : il assure un suivi après le parcours initial, offrant un accompagnement dans la recherche d'emploi et la mise en relation avec des entreprises partenaires. Cette expérience m'a permis de me redécouvrir et de transformer une période d'incertitude en une opportunité d'évolution. Elle m'a appris à accepter mon handicap comme une particularité à intégrer et non comme un obstacle insurmontable.

